



Mairie de Bouzigues

mairie.bouzigues@wanadoo.fr

Le Petit Echo BOUZIGAUD

N° 180

MAI 2012

Je voulais vous dire...

- Le jardin d'enfant : 59 700€
- La Grand'Rue : 116 800€
- Fin des travaux de la Traverse du Riu : 209 609€
- Espace Fringadelle : 4 033€
- Place Général de Gaulle : 4 670€
- Véhicule de la Police municipale: 8 131€
- Mobilier divers (MGE, école...): 5 000€
- Electrification : 62 000€
- Profil de baignade: 8 372€
- Climatisation caserne: 5 000€
- Travaux école (rampe, alarme): 2 500€
- Buvette du Stade : 2 732€
- Bornes incendie : 2 700€
- Bac à graisse (cantine): 4 800€
- Bâche extérieure de la scène : 11 900€

Sur le budget du Port, nos investissements ont porté en 2011 sur :

- 7 050€ de pieux d'amarrage
- 37 521€ pour la réfection des sanitaires
- 4 182€ d'installation de la wi-fi
- 15 029€ d'électrification
- 1 000€ de mobilier

En 2011, 570 000€ ont été investis sur le village et nous avons remboursé 299 715€ d'annuités d'emprunts.

Mon équipe et moi-même espérons que vous avez été satisfaits.

Dans ce numéro :

Travaux	2
Actualité	3
Conseil Municipal	3
Conseil Municipal	4
Rendez-vous	5
Images de printemps	6
En bref	7
Infos Utiles	8
Calendrier	8

BLOC NOTES

- 6 mai:
2ème tour des Elections
Présidentielles
- 12 mai :
Fête du Nautisme
- 19 mai :
Nuit des Musées
- 28 mai:
Brocante de la Pentecôte

Une bonne nouvelle : *le Pavillon Bleu flottera sur le Port de Bouzigues* cette année.

Ce label international récompense les ports de plaisance pour l'excellence de leur gestion environnementale. Aux côtés de Bouzigues, on retrouve le port de Rochefort en Charente Maritime, le relais nautique de l'Anse du Jard dans la Marne et le port finistérien de Douarnenez.

Nous avons concouru pour cette labellisation en décembre 2011; Tout cela s'inscrit dans notre démarche de l'Agenda 21 et c'est une belle récompense pour Bouzigues!

Je voulais faire aussi....

Le point incontournable sur nos finances 2011 :

Cette année encore aura été marquée par la maîtrise des dépenses de fonctionnement pour un montant de 1 354 915 € (dont salaires et charges diverses). Les recettes de fonctionnement, quant à elles, s'élèvent à 1 914 918€ ce qui représente un excédent de 560 003€ qui permettra, en 2012 de régler les investissements et les emprunts de la commune.

En 2011, nous n'avons pas contracté de nouveaux emprunts. Nous n'avons plus fait d'emprunt depuis 2008.

Ce qui veut dire que tous les investissements faits sur la commune... nous les payons sur nos ressources (dotations de l'état, impôts, subventions...)

En 2011, nos investissements sur le budget général ont porté sur :

Récemment, dans une lettre ouverte aux Bouzigauds, Monsieur Pointurier, Président de l'Association « Les Amis de Bouzigues » s'adresse à moi en tenant des propos incomplets ou déformés.

Concernant le lotissement du Moulin à Vent avec 31 villas, M. Pointurier revient sur mon édito du Petit Echo du mois de Septembre 2011 et dit à ce sujet, je le cite : « ... *tout votre argument était de dire que les conditions étaient réunies pour ce permis de construire* ». Alors qu'en fait, je dis « [...] *Le permis de construire a été déposé en Mairie et l'instruction du dossier est en cours à l'Agence Intercommunale d'Urbanisme ainsi que chez les services associés : la CCNBT pour l'assainissement et les ordures ménagères, la SDEI, ERDF et bien sûr, les services de l'Etat comme les Bâtiments de France qui sont les garants de notre site inscrit* » [...]

Tous ces services instruisent les permis de construire. Si tous les services attestent de la conformité d'un projet, un maire ne peut s'opposer à la signature

du permis sous peine d'excès de pouvoir. Fin de la communication.

J'ai refusé ce permis car il y a eu un point qui n'a pas été respecté et qui portait sur la distance des prospects.

Je n'ai pas communiqué sur le refus comme je ne communique pas sur les refus d'autres permis de construire sur le village.

La présence d'un panneau de commercialisation sur ce terrain est considéré, dans cette lettre ouverte, comme une infraction caractérisée qui doit cesser dans les plus brefs délais. Il me semble personnellement (cela n'engage que moi) qu'il y a des infractions plus graves que celle-ci.

NG Promotions, le promoteur immobilier, nous soumet en ce moment, un projet de construction moins dense de 20 habitations au lieu de 31. Ce qui voudra dire, plus cher à l'acquisition et donc moins accessible aux revenus des jeunes actifs mais cela sera plus aéré.

Ce nouveau projet suivra, le même processus d'instruction du permis de construire et si celui-ci est conforme en tous points, je le répète... je ne m'y opposerai pas.

Sur le classement du Moulin, j'ai signé à l'association « Les amis de Bouzigues », qu'une communication dans le Petit Echo serait faite, si le classement était avéré.

Pour l'instant, tout ce remue ménage me laisse à penser que l'association qui s'est constituée contre le projet de construction du lotissement du Moulin, semble vouloir faire tomber tous les projets à cet endroit. Aucun n'aura grâce à leurs yeux.

Dans le Petit Echo du mois dernier, j'ai félicité PRESQUE tous les participants du carnaval. On m'a fait remarqué, fort à propos, que j'avais oublié le groupe des enfants « Anges & Démons » qui avait particulièrement bien dansé avec une grande maîtrise de leur chorégraphie et un choix approprié dans les costumes.

Merci à eux et bravo pour leur prestation et encore....Mille excuses pour cet oubli.

Bien à vous,

Votre Maire

Eliane ROSAY

EXPRESSION DES ELUS DE L'OPPOSITION

A ce jour aucun article des élus de l'opposition ne nous a été transmis.

TRAVAUX

AVENUE ALFRED BOUAT, PLACE DE LA VICTOIRE, RUE JEAN JAURÈS



➤ La rue du 8 mai 1945 est maintenant terminée. Le marquage au sol sera fait ultérieurement dans le cadre du groupement de comman-

des que la commune a signé avec la CCNBT.

➤ Du 2 au 11 mai, les pontils qui desservent les entrées des habitations situées sur l'Avenue Alfred Bouat seront refaits.

Du 14 au 25 mai, la circulation et le stationnement seront interdits sur l'avenue Alfred Bouat, depuis l'école jusqu'à la Place de la Victoire, dans la journée. La voie sera réouverte à la circulation en fin de journée et le week-end.

ÉCOLE, MAISON DES GENS DE L'ÉTANG, CAVE COOPÉRATIVE

➤ A l'école, deux classes supplémentaires ont été équipées d'ordinateurs (4 par classes). Désormais, les 4 classes du primaires sont informatisées.

➤ A la Maison des Gens de l'Etang : la capitainerie, la salle du syndicat et la Maison des Gens de l'Etang ont été équipées de climatiseurs réversibles

A l'ancienne Cave Coopérative : quelques rangées de vigne ont été plantées sur la butte qui se situe derrière le boulodrome ainsi que d'autres arbustes.



ACTUALITE

SECHERESSE : ETAT D'ALERTE DANS L'HERAULT

Malgré les pluies de ces derniers jours, la cellule sécheresse mise en place par la préfecture, maintient les mesures de restrictions de l'usage de l'eau.

Le bassin versant de l'Hérault, y compris celui de Thau, **est en alerte**.

En effet, même si les dernières pluies ont eu un impact positif sur les cours d'eau et sur certaines réserves souterraines, l'évolution n'est pas assez significative pour justifier la levée des **restrictions d'usage**. Elles sont donc **maintenues** sur le département de l'Hérault et concernent tous

types de ressources y compris les forages individuels.

Par conséquent, il est interdit de :

- Remplir les piscines privées (sauf première mise en eau ou vidange pour raison sanitaire).
- Laver les véhicules (publics ou privés) en dehors des stations professionnelles pour lavage des véhicules.
- Arroser les pelouses et les espaces verts publics et privés ainsi que les jardins d'agrément.

entre 10h et 18h , il est interdit:

- D'arroser les terrains de sports et d'entraînement.
- D'arroser les jardins potagers

Des restrictions sont demandées aux activités industrielles qui devront limiter leur consommation d'eau.

Chacun est invité à adopter une attitude civique en modérant sa consommation d'eau.

Un nouveau point sera fait au mois de Mai.

CONSEIL MUNICIPAL

RELEVÉ DES DÉCISIONS—SÉANCE DU 10 AVRIL 2012

Présents : Danielle ARCHIMBEAU, Olivier ARCHIMBEAU, Boris BAQUE, Sylvain BLANQUET, Joël COUDERC, Magali DESPLATS, Michel PAQUERIAUD, Jean-Christophe PEZERAT, Eliane ROSAY, Stéphanie VALAT.

Absents excusés : Jean-Claude ARCHIMBEAU, Marc BLANQUET, Patricia BRUNEL, Jean-Christophe CABROL, Jean-Marie RICARD

Procurations : Marc BLANQUET à Sylvain BLANQUET, Jean-Claude ARCHIMBEAU à Magali DESPLATS, Patricia BRUNEL à Joël COUDERC, Jean-Christophe CABROL à Boris BAQUE.

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie VALAT, élue à l'unanimité.

Approbation du procès verbal du Conseil Municipal du 20 Décembre 2011

Rapporteur : Mme le Maire

M. Joël COUDERC demande que tous les points portés à l'ordre du jour soient votés à bulletin secret.

Vote : 8 Pour— 2 Contre— 4 Abstentions

1- Approbation des comptes administratifs 2011 Mairie—CCAS— Port:

Rapporteur : Mme le Maire présente les trois comptes administratifs puis sort pour le vote. Michel Paqueriaud prend la présidence de la séance.

Vote : Compte Administratif Mairie : 7 pour—6 abstentions / Compte Administratif CCAS : 7 pour—6 abstentions / Compte Administratif

Fonctionnement	Dépenses	Recettes	Investissement	Dépenses	Recettes
CA Mairie 2011	1 354 915,06€	1 914 918,43€	CA Mairie 2011	730 060,23€	533 058,61€
CA CCAS 2011	196 213,25€	192 987,72€	CA CCAS 2011	9 819,43€	164 168,74€
CA Port 2011	105 706,87€	203 939,39€	CA Port 2011	91 661,38€	243 433,41€

du Port : 7 pour— 6 abstentions. Le Maire ne pouvant pas prendre part à cette délibération.

RELEVÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2012 (SUITE)

2/ Approbation des comptes de gestion 2011: Mairie, CCAS, Port :

Rapporteur : Mme le Maire donne lecture des résultats budgétaires et d'exécution de l'exercice 2011 des comptes de gestion des 3 structures. Elle rajoute qu'aucun emprunt n'a été contracté en 2011, comme en 2010. Elle précise que les comptes administratifs sont conformes aux comptes de gestion.

Le Conseil Municipal statuant sur l'ensemble des opérations effectuées en 2011, déclare que les comptes de gestion des budgets Mairie, CCAS et Port dressés pour l'année 2011 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

3/ Affectation des résultats aux budgets 2012:

Rapporteur : Mme le Maire propose les affectations suivantes :

Résultat 2011 Commune	Résultat 2011 CCAS	Résultat 2011 Port
+ 560 0003,37€	- 3 225,53€	+98 232,52€

Vote : 8 pour—6 abstentions

4/ Vote des taux d'imposition locale 2012 :

Rapporteur : Mme le Maire propose une augmentation des taux d'imposition locales de 1% afin d'équilibrer le budget général 2012 :

Taxe d'habitation	Taxe de foncier bâti	Taxe de foncier non bâti
21,74%	27,81%	119,55%

Vote : 8 pour—6 contre

5/ Vote des budgets 2012 : Mairie, CCAS, Port :

Rapporteur : Mme le Maire

Fonctionnement :	Dépenses	Recettes	Investissement :	Dépenses	Recettes
Budget Mairie 2012	1 914 840,34€	1 914 840,34€	Budget Mairie 2012	1 086 111,16€	1 086 111,16€
Budget CCAS 2012	212 589,65€	212 589,65€	Budget CCAS 2012	164 168, 74€	164 168,74€
Budget Port 2012	210 195,65€	210 195,65€	Budget Port 2012	328 555,77€	328 555,77€

Vote : 8 pour—6 abstentions

6/ Transfert de la compétence « élaboration du schéma directeur des eaux pluviales de la commune » à la CCNBT :

Rapporteur : M. Olivier ARCHIMBEAU expose que le dernier arrêté prescrivant le PPRI sur le territoire de la commune impose à toute possibilité d'évolution des POS/PLU, la prise en compte du schéma directeur des eaux pluviales dans un délai de 5 ans. Des financements FEDER sont possibles pour 2012. Les élus communautaires ont proposé que la CCNBT prenne en charge cette compétence pour l'ensemble des communes du bassin versant. Cette décision a été actée au dernier conseil communautaire.

Vote : pour, à l'unanimité.

7/Convention générale du groupement de commandes de la CCNBT :

Rapporteur : Mme le Maire rappelle que la commune avait adhéré en 2009 au groupement de commandes constitué par la CCNBT. La convention est arrivée à son terme et il convient de la renouveler.

Vote : pour à l'unanimité.

8/Renouvellement de la convention d'occupation temporaire d'un emplacement dans le port pour le bateau promenade « Bleu Marin »:

Rapporteur : Mme le Maire. La convention étant arrivée à échéance, il convient d'autoriser son renouvellement pour un an aux mêmes conditions tarifaires à savoir : 2 971,20€ TTC auxquels s'ajoutent 540€ d'utilisation des fluides.

Vote: 8 pour—2 contre—4 abstentions

La version intégrale du procès verbal du Conseil Municipal du 10 avril 2012 est affichée en Mairie (panneau d'affichage extérieur) et disponible sur le site www.bouzigues.fr, rubrique Vie municipale/ Conseil Municipal/ Compte rendu des Conseils Municipaux-

RENDEZ-VOUS

NUIT DU MUSÉE ET FÊTE DU NAUTISME

Le Nautisme sera en fête le samedi 12 et dimanche 13 mai. A cette occasion, le Club Nautique de Bouzigues en collaboration avec la SNSM organisera une démonstration de sécurité, le samedi de 9h à 12h.

Le Samedi 19 mai, le Musée de l'Étang de Thau ouvre ses portes pour La Nuit européenne des Musées.

Cette année, les organisateurs (les amis du Musée, le Yacht Club, les Voiles Latines, Cop de Blù, la CCNBT et le Musée de l'Étang de Thau) ont choisi de présenter « Ces bateaux qui naviguent sur l'Étang... » comme thème principal de la soirée.

Mais le programme débutera à partir de 14h30, sur la plage de la Pyramide avec la découverte de la navigation et un atelier animé par les Voiles Latines et les Amis du Musée. A 18h30, Marina et Jessica, stagiaires au Musée, vous proposent de partir à la pêche aux moules ou bien de jouer à la bataille navale. En même temps, aura lieu la mise en place des photos liées au thème, devant le Musée. A partir de 19h30, musique et navigation musicale (selon météo) avec le duo FAGES/LHUBAC. La soirée se poursuivra à 21h00 autour d'une conférence et d'échanges avec André Buonomo, charpentier de marine, sur « Les bateaux de travail, construction et évolution » et à 22h30,



la visite du musée guidée en occitan par Christian Dorques clôturera cette journée.

Vous retrouverez également l'Ecole de Voile (Yacht Club de Bouzigues) qui proposera la possibilité de faire des baptêmes (petits et grands) derrière le musée vers 17h.

Entrée gratuite pour tous.

VENTE DE MUGUET,

Mardi 1^{er} mai, c'est sous un joli soleil qu'a eu lieu la vente du Muguet, organisée par l'Association des Parents d'Elèves de Bouzigues au profit de l'é-



FLORALIES ET MARCHÉ SUR UN AIR DE PRINTEMPS !

cole. Le même jour, le salon « Les Florales » se déroulait, aux côtés des étals du marché, pour la 23^{ème} année consécutive sur la place de la Golette, de 9h00 à 17h00.

Un air de printemps a soufflé sur cette journée florale qui a remporté un franc succès !

COMMEMORATION DU 8 MAI 1945

Mardi 8 mai, à 15h, rendez-vous est donné devant l'Ancienne Mairie, pour défiler jusqu'au Monument aux Morts et célébrer la commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945 avec l'Union des Anciens Combattants.

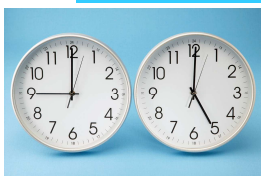
A cette occasion, l'espace Bir-Hakeim, situé au carrefour de la Traverse du Riu et de l'Avenue Alfred Bouat, sera inauguré pour célébrer le 70^{ème} anniversaire de cette bataille. Bir-Hakeim a marqué le renouveau de l'armée française après la défaite de 1940 et a



surtout mis fin à la ruée victorieuse de Rommel vers le Canal de Suez.

Ce monument apportera aux jeunes générations des éléments de réflexion sur la seconde guerre mondiale.

OC'API ET LES THAU PAINS PASSENT A L'HEURE D'ÉTÉ ET LE PMU ARRIVE AU GLOBE



A partir du Dimanche 6 Mai, l'épicerie Oc'Api sera ouverte également tous les dimanches matins de 9h à

12h. Les autres jours de la semaine, Julie vous accueillera de 8h à 13h et de 16h30 à 20h.

Epicerie Oc'Api : 04.67.78.36.36

Les amateurs de tiercé ou de quarté pourront, désormais faire leurs pronostics et suivre les courses hippiques au bar « le Globe ».

Bar PMU le Globe : 04.67.78.32.69

A partir du lundi 28 mai (lundi de Pentecôte), la Boulangerie « Les Thau Pains » ouvrira le lundi, toute la journée.

**Boulangerie les Thau Pains :
04.67.43.76.69**

IMAGES DU PRINTEMPS...

Reconnaissance Agenda 21



Brocante



Anges et Démons



Brocante



Anges et Démons



Chasse aux Œufs



Rando VTT Pompiers



Chasse aux Œufs



Conférence Allergies



EN BREF

TNT : DERNIERS JOURS POUR BÉNÉFICIER DE L'AIDE À L'ÉQUIPEMENT

Dans le cadre du passage à la télévision tout numérique en novembre dernier, le fonds d'aide prévu par la loi pour permettre aux téléspectateurs de bénéficier d'une aide à l'équipement sera clôturé le 29 Mai 2012.

Cette aide, attribuée sans condition de ressources permet un remboursement –pouvant aller jusqu'à 250€ - des frais engagés pour

l'acquisition d'un matériel de réception alternatif au numérique hertzien.

Les demandeurs ont jusqu'au 29 Mai 2012 pour faire parvenir leur dossier à France Télé Numérique.

Les formulaires sont disponibles sur le site

www.tousaunumerique.fr ou sur simple demande au 0 970 818 818

Enfin, en cas de difficulté liée à la réception de la TNT, les téléspectateurs peuvent saisir l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) en charge de la réception de la télévision en France au 01 45 18 72 72.

AVIS DE RECHERCHE

Daniel MESNIER a connu les bancs du Lycée de la Mer Paul Bousquet à Sète et a travaillé pour la Mobil Oil dans les années 60.

De cette période, il a conservé le souvenir d'un ami, Michel, également surnommé « *Bouzigues* » en raison de sa ville d'origine.

Daniel Mesnier souhaiterait retrouver cet ami, dont il ne connaît que le prénom, et reprendre contact avec lui pour évoquer le passé.

C'est pourquoi il nous a adressé 2 photos où figurent Michel dit « Bouzigues », dans l'espoir qu'il se reconnaisse et lui donne de ses nouvelles.

Si vous vous reconnaissez sur ces clichés ou si vous reconnaissez Michel, vous pouvez contacter :

Daniel MESNIER au 02.31.80.78.97 ou par mail : daniel.mesnier342@orange.fr

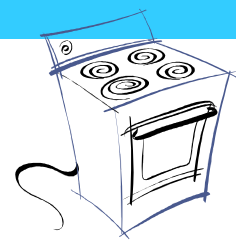


ASSOCIATIONS

LA FOIRE AUX HUITRES LANCE UN APPEL

A quelques mois de la Foire aux Huîtres, le comité organisateur lance un appel envers les professionnels de la restauration pour dons de fours Salamandre.

Contact au 04.67.43.66.40 ou 06.81.29.52.51



ENTREPRISES

UN ATELIER DE COUTURE S'INSTALLE À BOUZIGUES

Qui n'a jamais eu à faire repriser un vêtement, faire un ourlet à son pantalon ou faire quelques retouches ?

Désormais, vous pouvez confier tous vos travaux de couture à Nicole Argento qui



vient d'installer son atelier de retouches, couture, reprises et création au 8 Rue Gaston Auger, à Bouzigues.

Fini les pantalons trop longs et les doublures de vestes déchirées ! Une petite

main est à votre disposition pour réparer vos vêtements préférés !

L'atelier est ouvert du mardi au samedi de 15h à 19h .

Contact : Nicole Argento

06.89.01.63.77

Mairie de Bouzigues

1 Rue du Port
34140 BOUZIGUES

Téléphone : 04 67 78 30 12
Télécopie : 04 67 78 32 10
mairie.bouzigues@wanadoo.fr
info.bouzigues@orange.fr

Horaires d'Ouverture

Lundi, Mercredi, Vendredi
9h00-12h 00 / 14h00-17h30

Mardi et Jeudi
9h00-12h00 / 15h00-18h00

Retrouvez nous sur :
www.bouzigues.fr

Espace Santé 18 bis 34140 BOUZIGUES

Docteur Alain COLMAS
04.67.78.78.18

Docteur Arnaud COURANT
04.67.78.78.17

Dentiste D. HUGOT
04.67.51.35.85

Kinés W. ALLEGRE /S.COURTIOL
04.67.78.39.49

Ostéopathe W. ALLEGRE (adulte, enfants,
urgence) : 04.67.78.39.49

Pédicure Podologue C.CHATARD
04.67.53.51.24

Infirmiers
06.87.82.21.43

Pharmacie ROSAY
04.67.78.33.63

Gendarmerie 04.67.43.80.11

Conciliateur de Justice Mairie de Mèze
04.67.18.30.50



Pharmacie de Garde 32.37

Centre de Dialyse
Avenue Alfred Bouat
04.67.18.98.27

Sapeurs Pompiers
le 18 ou 112 (par mobile)

Urgences

le 15

Ecole F.BAQUEA.ROUQUETTE
04.67.78.31.16

Collège LOUPIAN
04.99.57.20.80

Hérault Transports
04.34.88.89.99

ALAE-ALSH Le Naissain
04.67.78.42.34

Crèche Les Bouzi-Loupiots
04 .67.18.91.62

EDF/GDF 0 810 33 30 34

SDEI 0 810 .363.363



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

MOIS DE MAI:

- | | |
|-------------------|---|
| 04.05 | : Permanence des associations nautiques, à 18h à la Maison des Gens de l'Etang |
| 06.05 | : 2ème tour des élections présidentielles : bureau de vote ouvert de 8h à 18h, dans la salle des Mariages. |
| 08.05 | : Cérémonie Commémorative du 8 mai 1945, à 15h devant l'ancienne Mairie. |
| 11.05 | : Distribution des Sacs de collecte par la CCNBT- en Mairie. |
| 12.05 | : Fête du Nautisme, organisée par le Club Nautique et le Yacht Club de Bouzigues – Animations sur le quai du Port de Pêche. |
| 19.05 | : Nuit des Musées- Musée de l'Etang de Thau |
| du 25.05 au 03.06 | : Exposition de l'atelier « En Attendant Ulysse » broderie, dentelle, patchwork – Maison des Gens de l'Etang |
| 26.05 | : Concours de Pétanque en « Doublettes » – à 15h00 – sur la promenade des Beauces. |
| du 26 au 28.05 | : Tournoi de Foot de la Pentecôte du BLAC. |
| 28.05 | : Brocante de la Pentecôte – de 8h00 à 18h00—sur la promenade des Beauces. |